

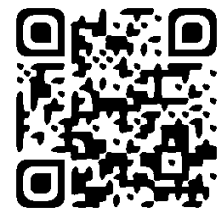


**Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'aide financière liée au Covid-19.*

RÉCLAMATION DE L'INCITATIF AGRICOLE 100\$/SEMAINE

Il est maintenant possible pour tous les travailleurs agricoles d'effectuer leurs réclamations en ligne sur le site internet : <https://surlechamp.upa.qc.ca/>

- Travailleurs nouvellement recrutés
- Travailleurs locaux expérimentés
- Travailleurs étrangers temporaires
- Travailleurs désignés (ayant une rémunération entre 13,11\$/h et 16\$/h)



Pour effectuer vos réclamations, vous devez avoir :

- Le numéro d'identification ministériel (NIM) de votre employeur
- Vos bordereaux de paie

***Il est important de faire vos réclamations régulièrement, soit lorsque vous recevez un talon de paie. Consultez le calendrier des périodes.**

Rappel : pour avoir droit à cette prime de 100\$/semaine, vous devez respecter les critères suivants :

- Travailler entre le 15 avril et le 31 octobre dans une exploitation agricole produisant des biens alimentaires
- Être rémunéré au salaire minimum (13,10\$/heure) ou salaire au rendement
- Travailler un minimum de 25 h/semaine

Merci pour votre travail!



<https://www.emploiagricole.com/>

RÉCLAMATIONS EN LIGNE 100\$/SEMAINE

Voici le calendrier des périodes et des dates à retenir :

Période	Semaines	Date de début	Date de fin	Date recommandées pour soumettre votre réclamation*	Date du paiement par dépôt direct
1	1	15 avril	18 avril	14 juin	30 juin
	2	19 avril	25 avril		
	3	26 avril	2 mai		
	4	3 mai	9 mai		
2	1	10 mai	16 mai	14 juin	30 juin
	2	17 mai	23 mai		
	3	24 mai	30 mai		
	4	31 mai	6 juin		
3	1	7 juin	13 juin	12 juillet	27 juillet
	2	14 juin	20 juin		
	3	21 juin	27 juin		
	4	28 juin	4 juillet		
4	1	5 juillet	11 juillet	9 août	24 août
	2	12 juillet	18 juillet		
	3	19 juillet	25 juillet		
	4	26 juillet	1 ^{er} août		
5	1	2 août	8 août	6 septembre	22 septembre
	2	9 août	15 août		
	3	16 août	22 août		
	4	23 août	29 août		
6	1	30 août	5 septembre	4 octobre	20 octobre
	2	6 septembre	12 septembre		
	3	13 septembre	19 septembre		
	4	20 septembre	26 septembre		
7	1	27 septembre	3 octobre	8 novembre	23 novembre
	2	4 octobre	10 octobre		
	3	11 octobre	17 octobre		
	4	18 octobre	24 octobre		
	5 (5 ^e semaine exceptionnellement pour cette période)	25 octobre	31 octobre		

* Cette date est à titre indicatif seulement, pour s'assurer du paiement par dépôt direct à la date indiquée.

Pièce justificative

Pour réclamer l'incitatif agricole de 100\$/semaine, vous devez joindre **une photo** d'un bordereau de paie (fourni par l'employeur), ou si non disponible, du formulaire de *Déclaration des heures travaillées* dûment complété. Ce formulaire est disponible dans l'onglet *Aide* au surlechamp.upa.qc.ca